

Section 1 – Identification de la fonction

Titre de la fonction	Code	Unité administrative
Technicien en estimation	8176	Direction Expertise/ Développement Québec

Section 2 – Sommaire de la fonction

Préparer des estimations budgétaires dans le cadre des études avant-projets réalisées par la direction et pour les fins d'autorisation des projets majeurs entrepris par la Société. Évaluer les coûts reliés aux travaux de construction, contrôler les estimations préparées par des consultants ou propriétaires d'édifices. Expertiser, négocier et valider les demandes de changements présentées par les entrepreneurs ou les propriétaires. Assurer le contrôle des coûts de projets en cours de design. Élaborer et tenir à jour le répertoire des coûts d'aménagement. Rédiger la modélisation de certains projets.

Section 3 – Description des tâches

1. Études avant-projets

À partir d'une description sommaire (programme préliminaire, rapport d'expertise, profil technique, solution immobilière, croquis) :

- Établit les estimations budgétaires (incluant coût de construction, contingences, disparité régionale, honoraires externes et internes, financement, indexation) pour des projets de construction préparés par la Direction Expertise/Développement, les firmes externes ou les propriétaires.
- Identifie, au besoin, les différents systèmes et/ou les parties manquantes des systèmes proposés pour en déterminer les éléments requis à l'estimation.
- Modélise la portée des travaux en support à l'estimation.
- Valide, avec le professionnel de discipline, l'interprétation de la modélisation.
- Répartit les coûts imputables aux propriétaires, à la SIQ et au client, selon les annexes C1-C-II et C-III de la SIQ.

2. Plans et devis (estimation détaillée)

- Établit des estimés détaillés pour des projets de construction, en cours de conception à l'interne et à l'externe, soit pour vérifier les estimés fournis par les consultants, soit pour établir un coût d'objectif pour un projet global ou par lot de construction, aux diverses étapes du concept, des esquisses de construction préliminaires et des plans d'exécution.
- Valide avec le professionnel la description, l'interprétation des plans et devis qui supporte l'estimation.

3. Vérification et négociation

- Analyse et explique les écarts entre le budget préliminaire, les coûts d'objectifs, les estimations finales et les soumissions.
- Étudie les soumissions et en négocie le prix. Évalue les addendas émis en cours de soumission et révisé les coûts en conséquence.
- Analyse les demandes de changements provenant des concepteurs internes ou externes et en négocie les prix soumis par les entrepreneurs.

Section 1 – Identification de la fonction (suite)

Titre de la fonction	Code	Unité administrative
Technicien en estimation	8176	Direction Expertise/ Développement Québec

Section 3 – Description des tâches (suite)

[Empty space for task description]

Cette description reflète les éléments généraux et ne doit pas être considérée comme une énumération détaillée de toutes les tâches à accomplir.

ÉVALUATION

FACTEURS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	TOTAL	CLASSE
	4	6	4	2	5	5	5	1	2	5	2	5	1		
	180	120	40	14	80	83	100	13	24	40	6	140	8	848	12

APPROBATION

S.E.S.I.Q., section locale 2929 du S.C.F.P.	SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC	DATE
<i>Helene Suvar</i>	<i>[Signature]</i>	26-4-2005